VENTES A L'ENCAN VENTES A L'ENCAN

Par EDOUARD C. CARRERE

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION

POSITIVEMENT AU PLUS HAUT ENCHÉRISSEUR

Placement de Rapport

COTTAGE DOUBLE

1934-36 Rue Perdido coin Rue Bolivar

Immeuble double en briques à deux étages

1601-03 Rue Baronne coin Rue Terpsichore

COTTAGE DOUBLE

1128-30 Rue Bourgogne entre les rues Ursulines et Hôpital

Le MERCREDI 11 FÉVRIER 1914 À MIDI

A LA BOURSE DES PROPRIÉTÉS FONCIÈRES 311 RUE BARONNE

SUCCESSION DE MME MARIE BERNICHAN.
No. 105.094 Cour Civile de District. Paroisse d'Orleans, Division "A."

Par Edouard C. Carrere, encanteur, Bureau 806 rue Perdido—Le 11 février 1914, à midi à la Bourse des propriétés foncières 311 rue Baronne dans le premier district de cette ville en vertu et conformément à un ordre issu, daté et signé du 6 janvier 1914 par l'Honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District Paroisse d'Orleans. Division "A," je procéderai à la vente à l'encan de la propriété suivante décrite à savoir:

Premier. Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent; situé dans le premier district de cette ville désigné comme lot numéro un dans l'Ilet 474, borné par les rues Perdido. Bolivar. Bertrand et Poydras. sur un croquis dressé par C. Uncas Lewis deputé voyer de ville, daté 18 février 1905 et annexé à un acte passé devant F. D. Charbonnet notaire en cette ville le 14 Mars 1905; suivant lequel dit plan le dit lot forme le coin des rues Perdido et Bolivar et mesure vingt neuf pieds, trois pouces de face à la rue Perdido sur soixante dix pieds en profondeur et face à la rue Bolivar. La dite parcelle de terre est formée de la plus grande partie du lot A.

Les améliorations comprennent un double cottage en bois, couvert en ardoises, 4 chambres. etc., de chagne côté.

Second. Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le premier district de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Baronne, Dryades, Terpsichore et Euterpe, et mesure trente et un pieds onze pouces et cinq lignes de face à la rue Baronne sur une profondeur de quatre vingt quatre pieds dix pouces et cinq lignes entre lignes parallèles formant le coin des rues Baronne et Terpsichore.

Les améliorations consistent en un immeuble double en briques à deux étages, 16 chambres bain galleries entièrement tapissé connexions d'eau, de gas, et d'égout loué à bail jusqu'au 30 septembre 1914.

Trois. Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent situé dans le second district de cette ville dans l'ilet No. 83 borné par les rues Bourgogne, Hopital Ursulines et Dauphine et mesure en mesure Française trente pieds de face à la rue Bourgogne et quatre vingt neuf pieds en profondeur borné d'un côté par la propriété de J. Ollie ou ayant droit et sur l'autre côté par la propriété de Marie Louise Quinons ou ayant droit.

Les améliorations consistent en un cottage double en bois couvert en ardoises contenant dix chambres, connexions d'eau et d'égout.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant assumer et payer les taxes de l'année 1914 et pour les actes de ventes qui seront passés devant Robert Legier, notaire. Dix pour cent de dépot requis au moment de l'adjudication à valoir sur le montant de la vente.

EDOUARD C. CARRERE, Encanteur.
LEGIER & GLEASON ET ANDRE LAFARGE, Avocats.
Jan11,18,25—fev1,8,11

Par ERNEST A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE DE SUCCESSION

COIN DE COMMERCE

843 RUE BROAD

Coin de la Rue Dumaine

Le JEUDI, 26 Février 1914 à Midi

À la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne

Succession d'Adolphe Marcet et épouse. No. 97,325 et No. 103,088 consolide, Cour Civile de District, Division B.

Par ERNEST A. CARRERE, Encanteur, le JEUDI 26 février 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, dans le Premier District de cette ville, en vertu et conformement à un jugement lu et rendu en cour ouverte le 15 janvier et le dit jugement signé en cour ouverte le 21 janvier 1914 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'encan, la propriété suivante décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terre, avec toutes les améliorations et bâtisses qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, située dans le Second District de cette ville dans l'Ilet No. 356, borné par les rues Broad, White, Dumaine et Ste Anne; laquelle dite portion de terre mesure trente et un pieds, neuf pouces de face à la rue Broad, sur cent pieds de profondeur entre lignes parallèles, formant le coin des rues Broad et Dumaine, et est composé de l'entier du lot original No. 17 et partie du No. 18. Les améliorations comprennent un cottage simple en bois couvert en ardoises, 11 chambres dans la bâtisse principale et 3 chambres dans le hangar.

CONDITIONS — Le tiers ou plus comptant et la balance s'il y en a en billets de l'acquéreur portant le même date que l'adjudication payable en un an et deux ans après date, avec sept pour cent d'intérêt depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement intérêt payable annuellement les dits billets devant être garantis par hypothèque et lien de vendeur sur la dite propriété vendue et par les clauses de sécurities usuelles; les actes de vente devant être passés devant F. J. Dreyfous, notaire public, aux frais de l'acquéreur; les taxes de 1914 devant être assumées par le dit acquéreur en sus et en plus du prix de l'adjudication, dix pour cent de dépôt au moment de l'adjudication ne portant pas d'intérêt.

ERNEST A. CARRERE, Encanteur.

FELIX J. DREYFOUS, A. D. DANZIGER, MEYER S. DREIFUS, W. McL. FAYSSOUX, Avocats.
Jan—25fév—1,8,15,22,26

VENTES A L'ENCAN

Par STROUDBACK & LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de George Debroy — No. 106,654 — Cour Civile de District — Division E.

Cottage Double 4723-25 Tchoupitoulas, entre Valence et Bordeaux.

Par STROUDBACK & LATTER, Chas. B. Stroudback, Encanteur. Le JEUDI, 5 mars 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan en vertu d'un ordre signé le 30 janvier 1914 par l'honorable Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, la propriété suivante décrite à savoir:

Une certaine pièce ou parcelle de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, située dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Valence, Annunciation et Bordeaux, étant l'Ilet No. 119, laquelle dite pièce ou parcelle de terre est désignée sur un croquis dressé par H. W. W. Reynolds, député voyer de ville, le 24 août 1906, joint à une acte de rectification et confirmation de titre passé devant G .C. Kronenberger, notaire, le 30 août 1906, par la lettre B, et mesure suivant le dit plan quarante-cinq pieds de face à la rue Tchoupitoulas sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent pieds, et est composé de l'entier du lot désigné par le No. 6 sur un plan No. 194 déposé en l'étude de T. C. Stark, ancien notaire, et la moitié adjoignant le dit lot No. 6 du lot désigné par le No. 5 sur le dit plan.

Conditions — Comptant. Acte de vente devant James Boyd Grinage, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de la vente.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
G. C. KRONENBERGER, Avocat.
fév 1 8 15 22—mars 1 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de George F. Russel. — No. 107,087 — Cour Civile de District — Division D.

Maison en briques à deux étages, 1135 rue Royale, entre Hôpital et Ursulines.

A l'encan JEUDI, 5 mars 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Chas. B. Stroudback, encanteur, il sera vendu à l'encan à la date sus-mentionnée, en vertu d'un ordre signé le 30 janvier 1914 par l'honorable Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et avantages qui y appartiennent ou qui en dépendent, situé dans le Second District de cette ville dans l'Ilet No. 55, borné par les rues Royale, Bourbon, Hôpital et Ursulines; le dit lot de terre mesure 24 pieds, 2 pouces et 4 lignes de face à la rue Royale, sur 103 pieds 11 pouces de profondeur entre lignes parallèles, suivant le plan déposé en l'étude de A. Héro, notaire. La propriété consiste en une maison simple à deux étages ayant 11 chambres, bains, égouts, électricité, etc.

Conditions — Comptant; acte de vente devant U. Marinoni, notaire, aux frais de l'acquéreur. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
M. D. DIMITRY, Avocat.
fév 1 8 15 22—mars 1 5

VENTES PAR LE CONSTABLE

ANNONCE JUDICIAIRE.

Hom Doe vs. Charles Fox.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 61,596 — En vertu d'un writ fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable première cour de cité pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, je procéderai à vendre à l'encan en mon entrepôt Nos. 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon dans le Second District de cette ville, le JEUDI, 12 février 1914, à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

Une machine à coudre Champion, une machine à chaussure Singer.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS. — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la première cour de cité pour la paroisse d'Orléans.
fév 1 5 12

ANNONCE JUDICIAIRE.

Bernard C. Carbajal vs. Mme W. H. Becker, femme seule.

PREMIERE COUR DE CITE de la Nouvelle-Orléans — No. 61,251 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Première Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans, je procéderai à vendre aux enchères publiques en mon entrepôt, Nos. 727-729 rue St. Louis, entre les rues Royale et Bourbon, dans le Second District de cette ville, le JEUDI, 12 février 1914, à 11 heures du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

Une table de milieu, un ameublement de salon (5) pièces, une armoire à glace, un lavabo, une table de milieu, une table de toilette, un garde-manger un tapis moquette, un lavabo, un buffet, une armoire, 6 chaises, une table de toilette, un piano et tabouret.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

CONDITIONS — Comptant.

P. McGILL,
Constable de la Premiere Cour de Cité pour la Paroisse d'Orléans.
FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL, Avocats pour le demandeur.
fév 1 5 12

AVIS DE SUCCESSIONS

W. W. Carre Co., Ltd., vs. International Car Company.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 92,895 — Division C — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte première provisoire présenté par A. F. Marks, receveur de cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
CAGE, BALDWIN & CARBITES, Avocats. fév 1 5 10

Succession de Mme A. F. Beret.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,376 — Division D — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Catherine Caroline Beret, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
LEGIER & GLEASON, Avocats.
fév 1 5 10

Succession d'Albert L. Johnson.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 78,760 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par la Hibernia Bank & Trust Company, dative executeur testamentaire de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
FARRAR, JONAS, GOLDSBOROUGH & GOLDBERG, Avocats.
jan 28—fév 1 6

VENTES A L'ENCAN.

Par STROUDBACK & LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Louis Interguglielmi

LE CONTENU d'UN STUDIO PHOTOGRAPHIQUE

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,686 — Division B —

Consistant en vitrines, vitrines à exposition, accessoires de photographie, chevalets, supports, cameras, grand assortiement de cadres, bureau, un lot de meubles armoire à glace, canape chaises, berceuses, porte chapeaux, etc., à l'encan JEUDI 5 février, à 11 heures du matin, dans le local 983 rue Royale. — Par CHAS. STROUDBACK, Encanteur, il sera vendu à l'encan à la date sus mentionnée, en vertu d'un ordre signé le 23 janvier 1914, par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, la propriété suivante décrite à savoir:

Un lot d'accessoires pour photographie, vitrines, cadres meubles, etc., suivant inventaire enregistré.

CONDITIONS — Comptant.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
H. KENNER, Avocat. jan—25fév—1,6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de LOUIS INTERGUGLIELMI

Magasin en briques et maison d'habitation

933 rue Royale entre Dumaine et Ste-Philippe

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,686 — Division B —

..A l'encan le JEUDI 26 février 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne.

Par STROUDBACK & LATTER, Chas. B. Stroudback, encanteur, il sera vendu à l'encan à la date sus-mentionnée, en vertu d'un ordre signé le 23 janvier 1914 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District, Division B, dans l'affaire ci-dessus numerotée et intitulée, la propriété suivante décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent, située dans le Second District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Royale, Dumaine, St. Philippe et Bourbon; lequel dit lot mesure 31 pieds 4 pouces plus ou moins de face à la rue Royale, sur 120 pieds plus ou moins de profondeur entre lignes parallèles et connu sous le numéro municipal 933 rue Royale.

CONDITIONS — Comptant; acte de vente devant Gabriel Fernandez, Jr., notaire, aux frais de l'acquéreur, dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication.

STROUDBACK & LATTER, Encanteurs.
H. KENNER, Avocat.
jan—25fév—1,8,15,22,26

Par ERNEST A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Succession

Contenu d'un stand de tir

le VENDREDI 6 FEVRIER 1914

a midi sur les lieux rue Iberville 1404

Entre les rues Liberty et Marais.

Succession d'Adolphe Marcet et épouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — Nos. 97,325 et 103,088 Consolides — Division B — En vertu et conformément à un jugement lu et rendu en cour ouverte le 15 janvier 1914 et signé en cour ouverte le 21 janvier 1914 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division B, dans l'affaire ci-dessus désigné, je procéderai de vendre à l'encan, le JEUDI 6 février 1914, à 10 heures du matin, dans le local, No. 1404 rue Iberville, un lot de carabines et munitions, cibles portes cibles, meubles accessoires et accessoires, etc., suivant inventaire enregistré.

CONDITIONS—Comptant sur les lieux.

ERNEST A. CARRERE,
jan—25fév—1,6 Encanteur.

ParKERNAGHAN&CORDILL

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages simple et double du Premier District. Admirablement situés.

Succession de Thomas F. Scullin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 99,026 — Par Kernaghan & Cordill, W. A. Kernaghan, Encanteur; Bureau, 339, rue Carondelet.

JEUDI, 5 FEVRIER 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan, en vertu d'un ordre daté du 26 décembre 1913 de l'Honorable Geo. H. Théard, juge de la susdite cour, Division E, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante décrite à savoir:

1er. — Le joli cottage élevé No. 1330, rue du Camp, sur un certain lot ou parcelle de terre situé dans le Premier District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Camp, Magazine, Melpomène et Thalia, mesurant en mesure américaine trente-cinq pieds et huit pouces de face à la rue Camp, sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt-sept pieds, dix pouces et six lignes; laquelle dite parcelle de terre est la partie la plus proche à la rue Melpomène des lots Nos. Trois et Quatre sur un plan dressé par J. A. D'Hemecourt, voyer de ville, le 9 novembre 1847, et déposé dans les archives de Jules Mossy, ancien notaire, acquis par Thomas F. Scullin, décédé, par achat des héritiers d'Anna Crawford, suivant acte devant Abraham Goldberg, notaire, daté du 13 mars 1909 et enregistré dans le registre du bureau des transferts, No. 211, folio 768. Il a connexions d'eau et d'égouts et autres commodités. A une faible distance du centre des affaires. Bonne affaire de placement.

2ème. — Le cottage simple en bois à un étage, 1432 rue Melpomène, sur un certain lot de terre, ainsi que tous les droits, voies, etc., qui en dépendent ou qui y appartiennent le quelque façon, situé dans le Premier Distrcit de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Melpomène, Terpsichore, Prytania et Coliseum (ou Camp), mesurant en mesure américaine vingt-sept pieds, dix pouces et cinq lignes de face à la rue Melpomène, sur une profondeur entre lignes parallèles de soixante-trois pieds, onze pouces et trois lignes; laquelle dite propriété forme la partie arrière de deux lots de terre mesurant trente pieds, sur cent-vingt pieds chacun, mesure française, et faisant face à la rue Prytania. Acquise par Thomas F. Scullin, décédé, par achat de la Dryades Building and Loan Association, suivant acte devant H. L. Loomis, Jr., notaire en cette ville, daté du 28 juillet 1903, enregistre dans le livre des transferts 189, folio 543. Dans un bon voisinage, et toutes les commodités.

3ème. — La moitié indivis d'une certaine parcelle de terre située dans l'ancien faubourg Lacourse de cette ville (actuellement Premier District), dans le carré ou ilet compris entre les rues Prytania, Melpomène, Terpsichore et Coliseum, et étant la moitié du lot de terre désigné par le No. Soixante-huit sur un plan du dit faubourg; la dite portion de terre mesure, en mesure française, trente pieds de face à la rue Prytania sur une profondeur en mesure américaine de cent pieds. Le dit lot est maintenant désigné par le No. 18 du carré No. 193. Acquis par Thomas F. Scullin, décédé, et Mary Francis Scullin par achat de Veuve Thomas Scullin, suivant acte devant Robert P. Upton, daté du 20 avril 1894, enregistré du bureau des transferts 151, folio 358. Les améliorations comprennent un cottage double à deux étages, en bois, portant les Nos. 1504 et 1506 rue Prytania.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devant assumer en sus et en plus du prix de l'adjudication, les taxes exigibles en 1914. Dix pour cent de dépôt sur le montant de la vente sera requis au moment de l'adjudication. Actes de vente devant H. L. Loomis, Jr., notaire, aux frais des acquéreurs.

JOSEPH F. WALTON, Avocat.
jan 4 11 18 25—fév 1 5

VENTES A L'ENCAN

Par C. A. TESSIER & SON

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE EN PARTAGE.

Rose Jemison vs. Mme Matthew Hogan et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,569 — Par C. A. TESSIER & SON, C. A. Tessier, encanteur, bureau 134 rue Carondelet. — MARDI, 17 février 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan en vertu d'un jugement rendu le 6 janvier 1914 et signé le 13 janvier 1914 dans l'affaire ci-dessus intitulée par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour précitée, Division D, la propriété suivante décrite à savoir:

Une certaine pièce ou parcelle de terre, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Quatrième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues St. Mary, Religieuse, Rousseau et St. Andrew, la dite parcelle de terre formant le coin des rues St. Mary et Religieuse et mesure suivant un plan par J. F. Braun, voyer, daté du 19 mars 1875, 53 pieds 3 pouces 6 lignes de face à la rue Ste Mary, 66 pieds 3 pouces 2 lignes de face vers la rue Religieuse, 65 pieds 5 pouces sur le côté vers la rue Rousseau et 57 pieds 7 pouces 3 lignes à l'arrière et est composé des lots originaux Nos. 1 et 2 sur un plan en l'office de S. Magner, ancien notaire; les améliorations sont désignés par les Nos. 444, 448 et 450 rue Ste Mary, et comprennent un cottage double et un cottage simple de chaque côté. Le cottage double a trois chambres, eau et égouts; le cottage simple a l'eau de la ville. Près du fleuve et des presses de coton.

CONDITIONS — 1-3 ou plus comptant le solde s'il y en a en un et deux ans ou un an la partie a crédit devant être représentée par lien du vendeur et hypothèque portant 8 pour cent d'intérêt par an depuis la date de l'adjudication jusqu'au paiement avec toutes les clauses et provisions usuelles contre l'aliénation, l'acquéreur devant déposer 10 pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication et assumer le paiement en entier des taxes pour l'année 1914 et payer pour l'acte de vente devant E. M. Stafford, notaire, tous les loyers dus devant être remis à l'acquéreur depuis l'acte de vente.

H. W. ROBINSON,
Avocat pour le demandeur.
jan—17,18,25fév—1,8,15,17

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente en partage.

James Williams Watts vs. James Andrew Watts.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 106,211 — Par C. A. TESSIER & SON, C. A. Tessier, encanteur, bureau 134 rue Carondelet, MARDI, 10 février 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, il sera vendu à l'encan en vertu d'un jugement rendu le 24 décembre 1913 et signé le 7 janvier 1914 par l'Hon. Fred D. King, juge de la sus-dite cour, Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée, la propriété suivante décrite à savoir:

Une certaine parcelle de terre désignée par la lettre A du carré No. 96 du Second District de cette ville, étant borné par les rues Iberville, Bienville, Nord Remparts et Bourgogne, le dit lot commence à une distance de 64 pieds, 3 pouces, 2 lignes du coin de la rue Nord Remparts et Iberville et mesure 45 pieds, 4 pouces, 4 lignes de face à la rue Iberville sur une profondeur sur la ligne de côté la plus proche de la rue Nord Remparts de 126 pieds, 9 pouces sur la ligne la plus proche de la rue Bourgogne sur une première profondeur de 10 pieds, 9 pouces, 6 lignes de la sur une ligne courant vers la rue Remparts, 1 pied, 4 lignes, de là une seconde profondeur de 80 pieds, 9 pouces, 4 lignes, d'où sur une ligne courant vers la rue Bourgogne de 3 pouces, 2 lignes et de là une troisième profondeur de 8 pieds, 11 pouces, 2 lignes d'ou une ligne courant vers la rue Bourgogne de 5 pouces, d'ou une quatrième profondeur de 9 pieds, 9 pouces, 4 lignes d'ou une ligne vers la rue Bourgogne de 1 pied, 2 pouces d'ou une cinquième profondeur de 15 pieds, 10 pouces, 4 lignes à la ligne arrière de la dite propriété laquelle mesure 45 pieds, 1 pouce de palissade à palissade le tout comme il est démontré sur un plan de E. L. Eustis, deputé voyer de ville, daté du 16 octobre 1913, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent désigné par le No. 1033 rue Iberville et comprenant une spacieuse résidence en briques contenant environ 17 chambres, vestibules, bain, etc. Sujette à un bail expirant le 30 septembre 1914. Un placement qui augmentera de valeur à seulement un ilet du centre du détail de la rue du Canal.

CONDITIONS—Comptant; 10 pour cent au moment de l'adjudication. Acte de vente devant W. Morgan Gurley, notaire, au depense de l'acquéreur.

D. B. H. CHAFFE et A. D. PRESTON,
Avocast. jan—10,11,18,25fév—1,8,10

Par STROUDBACK & LATTER.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Amanda Moore Polite vs. John Polite, son époux.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,770 — Division D — Au plus haut et dernier enchérisseur, le

Cottage Simple,

No 1928 RUE DELACHAISE

Entre Dryades et Rempart

A l'encan, le

MARDI, 17 FÉVRIER 1914

- A -

midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne. — Par STROUDBACK & LATTER, Charles B. Stroudback, encanteur, il sera vendu à l'encan à la date ci-dessus mentionnée, en vertu d'un jugement lu et rendu en cour ouverte le 6 janvier 1914, et le signé en cour ouverte le 19 janvier 1914, par l'Hon. Porter Parker, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division D, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par le No. 8 de l'ilet, portant le numéro municipal 468, borné par les rues Delachaise, Dryades, Foucher et Remparts, le dit lot mesure comme suit: 28 pieds, 10 pouces et 3 3-5 lignes de face à la rue Delachaise, sur 102 pieds, 9 pouces et 4 9-20 de ligne de profondeur sur la ligne du côté du lot No. 7, 101 pieds, 8 pouces et 3-10 de ligne de profondeur, sur la ligne du côté No. 9, et 28 pieds, 10 pouces et 1-3 de ligne de large en arrière, le tout suivant croquis dressé par L. W. Brown, voyer, daté du 3 avril 1886, et joint pour référence à un acte passé devant M. T. Ducros, notaire, le 8 avril 1886. Les améliorations consistent à un cottage simple contenant galerie, quatre chambres, etc., connu par le numéro municipal 1928 rue Delachaise.

CONDITIONS — Comptant; l'acquéreur devant payer en sus et en plus du montant de son enchère, les taxes pour l'année 1914. Dix pour cent de dépôt requis au moment de l'adjudication. Acte de vente devant Jos. Sinal, notaire, aux frais de l'acquéreur.

STROUDBACK & LATTER,
Encanteurs.
jan—46,18,25fév—1,7,8,15,17

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Charles G. F. Nicollet et Epouse.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,127 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Blanche Nicollet, femme seule, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
A. D. DANZIGER, Avocat.
Jan 28—fév 1 6

VENTES A L'ENCAN.

Par ERNEST A. CARRERE.

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.
PLACEMENT LUCRATIF.

Cottage simple, 2820 rue Philip, entre les rues Clara et Willow.
Cottage double, 2801-2803 avenue Jackson, coin Willow.
Cottage double, 2920-2922 rue Philip, entre les rues Willom et Claiborne.
Cottage simple, 1416 rue Willow, entre Melpoméne et Thalia.
Cottage simple, 3024 rue Fremmere, entre Claiborne et Derbigny.
Cottage double, 2216-18 rue First, entre Franklyn et Liberté.
Cottage simple, 2819 rue First, entre Willow et Clara.
Cottage double et écurie, 2301-11-13 rue Claiborne, entre Jackson et First.
2 Deux doubles cottages, 2213-15-17-19 rue Philip, entre Franklin et Liberté.

JEUDI, LE 12 FEVRIER 1914 A MIDI,

A la bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, succession de Frederick Weinkemmerer et Jennie Weinkemmerer, son épouse.

Cour Civile de District, Division A, Nos. 105,889 et 95,429.

Par Ernest A. Carrere, encanteur, bureau 806 rue Perdido, Jeudi le 12 février 1914, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville, par vertu et en obéissance d'un jugement lu et rendu en cour ouverte, le 19 décembre 1913, et jugement signé en cour ouverte le 6 janvier 1914, par l'honorable T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District, Division A, pour la paroisse d'Orléans, je procéderai à vendre à l'encan la propriété suivante décrite à savoir:

1. Un lot de terre avec toutes les améliorations, droits, voies et servitudes, dans le quatrième district de cette ville, dans le carré 391, borné par Philip, First, Clara et Willow, désigné comme le lot 15 et mesure d'après le croquis de Pecquet et Crampon, arpenteurs, vingt neuf pieds, quatre pouces et deux lignes, de la devanture sur la rue Philip par une profondeur de quatre vingt onze pieds et neuf pouces, entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées comme 2820 rue Philip, et comprennent un cottages simple couvert d'ardoises, retiré, 3 chambres, galeries, hangars, etc., eau de la ville.

2. Un lot de terre avec toutes les améliorations, droits, voies et servitudes, dans le quatrième district de cette ville, dans l'ilet 398, borné par Jackson, Willow, Josephine et Claiborne, mesurant trente pieds de front sur l'avenue Jackson par quatre vingt douze pieds de profondeur entre lignes parallèles, suivant un plan dressé par C. Uncas Lewis, député arpenteur de la ville, daté du 30 décembre 1908 annexé à un inventaire de la succession d'Elisabeth Singer devant John Bassich, Jr., notaire, le dit lot est désigné par la lettre A et forme le coin de l'avenue Jackson et Willow, étant de largeur et de façade entière sur la rue Jackson de trente pieds par quatre vingt douze pieds sur la profondeur d'un lot désigné par le numéro 8 sur un croquis dans l'office de S. Magner, ancien notaire, daté du 8 février 1868, de l'Ilet 398 mesurant originairement 30 pieds de face à l'avenue Jackson, sur 115 pieds, 8 pouces et 4 lignes en profondeur, formant le coin des rues Jackson et Willow, les améliorations comprennent, un double cottage en bois, couvert en ardoises, 4 chambres, hangars, etc., connexions d'eau et d'égouts de chaque coté et sont connus comme Nos. 2801 et 2803, avenue Jackson.

3. Un lot de terre ainsi que toutes les améliorations qui s'y trouvent, tous les droits, voies et servitudes, dans le quatrième district de cette ville, borné par les rues Philippe, First, Willow et Claiborne, désigné comme lot No. 13, suivant un croquis dressé par P. A. D'Hemecourt, ancien député voyer de ville, en octobre 1889, en possession de Edward Burke, un ancien propriétaire. Une copie est annexée à un acte devant William Barnett ancien notaire, le 20 Juillet, 1896, suivant lequel il mesure 89 pieds de face à la rue Philippe, la même larguer en arriere, sur une profondeur de 91 pieds, 8 pouces, entre lignes parallèles, le tout en mesures américaines. Les améliorations sont désignées par les Nos. municipaux, 2920 et 22, rue Philippe, et comprennent un cottage double en bois et couvert d'ardoises, ayant 4 chambres et hangar de chaque côté.

4. Un certain lot de terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, servitudes, dans le premier district de cette ville dans l'ilet No. 420, borné par les rues Willow, Clara, Melpomene, et Thalia, mesurant 32 pieds de face à la rue Willow, sur 91 pieds, 10 pouces, et 7 lignes de profondeur entre lignes égales et palallèles Les améliorations comprennent et sont désignées par le No. 1416, de la rue Willow, un cottage simple en bois, couvert en ardoises, 4 chambres, hangars, etc., eau de ville.

5. Deux lots de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, servitudes, dans le quatrième district de cette ville, ilet 411, borné par les rues First, Seconde, Claiborne et Derbigny, lesquels lots sont désignés par les Nos. 16 et 17 suivant plan de L. H. Pillié député voyer de ville, daté du 13 avril, 1859, déposé en l'office de E. Bouny, ancien notaire, et mesure chacun 32 pieds de face à la rue First sur une profondeur de 160 pieds et 5 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par le No. 3024, rue First, et comprennent un cottage simple en bois, de 3 chambres avec hangar.

6. Un lot de terrain avec toutes les améliorations qui s'y trouvent ainsi que tous les droits, voies, servitudes, dans la quatrième district de cette ville, dans l'ilet No. 316, borné par les rues Premiere, Seconde et Liberté et Saint-David, désigné par le No. 5 sur un croquis par E. Pillié voyer, daté du 22 mars 1890, annexé à un acte devant Marcel Ducros, ancien notaire, le 23 avril 1890, se trouvant à une distance de 120 pieds du coin de la rue First et Saint-David, et mesure 30 pieds de face a la rue First, sur 100 pieds de profondeur entre lignes parallèles. Les améliorations sont désignées par les Nos. 2216-18 rue First, et comprennent un cottage double en bois, couvert en ardoises 4 chambres de chaque coté, hangar, etc.

7. Un lot de terre avec toutes les améliorations et tous les droits, voies et servitudes, dans le quatrième district de la ville, dans l'ilet 391, borné par First, Philippe, Clara et Willow, lequel mesure 29 pieds, 6 pouces et 7 lignes de face à la rue First par 91 pieds, 9 pouces de profondeur. Les améliorations sont désignées par le No. 2819 rue Premiere, et comprennent une résidence en bois, 4 chambres, eau de la ville, hangar, etc.

8. Deux lots de terre, avec toutes les améliorations qui s'y trouvent, et tous droits, servitudes, etc., dans le quatrième district de cette ville dans l'ilet 412, borné par Claiborne, Derbigny, First et Jackson. Les dits lots sont désignés par les Nos. 1 et 2 sur un croquis dressé par George de Armas, daté du 11 mars 1896, lesquels lots mesurent, suivant le dit croquis annexé à un inventaire de la succession de Adam Haskaner, mesurant chacun, 30 pieds, 7 pouces, de face à la rue Claiborne, sur une profondeur de 194 pie